

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de Colonard Corubert

demande de permis de construire
pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol
au lieu-dit « Les Bruyères d'Apremont »

Une enquête publique est prescrite sur la demande présentée par la SARL Valeco qui sollicite un permis de construire pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol sur une surface de 4,33 ha située au lieudit « Les Bruyères d'Apremont » à Colonard Corubert.

Les pièces du dossier seront déposées pendant un mois, du **14 décembre 2012 au 15 janvier 2013** inclus, à la Mairie de Colonard Corubert afin que le public puisse en prendre connaissance les jours habituels d'ouverture c'est à dire les mardi et vendredi de 14 heures à 18 heures.

Le dossier mis à l'enquête comporte une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale. M. Erik Gay, gérant du groupe Valeco, est la personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées.

M. Jean-François Mariette est désigné commissaire enquêteur et M. Pierre Vigor commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Colonard Corubert et enregistrera les observations, propositions et contre propositions présentées les :

- **vendredi 14 décembre 2012 de 14 heures à 17 heures,**
- **vendredi 21 décembre 2012 de 9 heures à 12 heures,**
- **mardi 15 janvier 2013 de 15 heures à 18 heures.**

Des correspondances peuvent également être adressées au commissaire enquêteur à la mairie de Colonard Corubert ou par voie électronique à l'adresse mairie.colonard-corubert@laposte.net

Des informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture www.orne.gouv.fr. Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la Sous-préfecture de Mortagne au Perche dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un permis de construire.

A l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur à la Sous-préfecture de Mortagne au Perche, Tél 02 33 85 20 70, ou à la mairie de Colonard Corubert ou sur le site internet de la préfecture www.orne.gouv.fr, pendant une durée d'un an.